



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 4 avril 2017 — N° 242

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Ginette Leduc et à M. Bryan Giles pour leur travail au Salon des jeunes de Thurso.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la jonquille.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de rendre hommage au Centre d'action bénévole de Hull dans le cadre de la Semaine québécoise des popotes roulantes.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Laurent et Alain Lemaire, intronisés au Temple de la renommée des affaires de La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond.

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Michelle Fournier, directrice générale de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

4 avril 2017

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'autisme.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yves Bourque, paralympien, pour son courage et sa détermination.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de féliciter les élèves de l'école secondaire Soulanges, lauréats du concours Reproduction d'un objet historique datant de la période de la Nouvelle-France.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de l'Organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'entreprise Les Fruits de mer de l'Est du Québec (1998) Ltée.

À 13 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

4 avril 2017

Les travaux reprennent à 14 heures.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Lamarre (Taillon) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 794 Loi encadrant l'utilisation de l'état de santé comme facteur de détermination de risque dans les contrats d'assurance

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 794.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 février 2017 par M. Bonnardel (Granby) concernant l'admissibilité des personnes sourdes aux classes de permis de conduire 4B et 4C;

(Dépôt n° 3108-20170404)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 mars 2017 par M. LeBel (Rimouski) concernant le rétablissement à 65 ans de l'admissibilité au crédit d'impôt accordé en raison de l'âge.

(Dépôt n° 3109-20170404)

4 avril 2017

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec intitulé *Financement politique : Bilan et perspectives*, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;
(Dépôt n° 3110-20170404)

Les prévisions budgétaires 2017-2018 et le rapport financier préliminaire 2016-2017 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec;
(Dépôt n° 3111-20170404)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 4 avril 2017;
(Dépôt n° 3112-20170404)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Therrien (Sanguinet) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 5 avril 2017, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 3113-20170404)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Paradis (Lévis), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le mois d'avril comme étant le Mois de la jonquille et de la sensibilisation au cancer;

4 avril 2017

QU'elle rappelle que le cancer est la première cause de mortalité au Canada, représentant plus du tiers des décès;

QU'elle rappelle qu'annuellement, 55 000 Québécoises et Québécois reçoivent un diagnostic de cancer et que près de 21 000 personnes en décèdent;

QU'elle souligne le travail de la Société canadienne du cancer qui cette année, en est à sa 60^e édition du Mois de la jonquille;

QU'elle encourage la population à participer à ce mois, que ce soit par le port de l'épinglette, l'achat de jonquilles ou de dons.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la rémunération des dirigeants de Bombardier; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Lefebvre (Arthabaska), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la présence d'un membre désigné par le gouvernement au sein du conseil d'administration de Bombardier; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la rémunération des dirigeants d'entreprise bénéficiant de fonds publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

4 avril 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, conjointement avec Mme de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, M. Jolin-Barrette (Borduas), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne cette année le 225^e anniversaire des institutions parlementaires québécoises;

QU'elle célèbre cet événement marquant de notre démocratie et qu'elle lance, aujourd'hui même, les festivités de cet important anniversaire;

QU'elle rappelle que les premières élections du Bas-Canada ont eu lieu en 1792 et que le mouvement de réformes qui a animé les députés bas-canadiens constitue, encore aujourd'hui, l'essence même de nos pratiques parlementaires;

QU'elle encourage les parlementaires et l'ensemble de la population à visiter l'exposition *1792. La naissance d'un Parlement* dans le centre des visiteurs de l'hôtel du Parlement, à se procurer le recueil de bandes dessinées *1792 : à main levée* et à participer aux différentes activités grand public organisées pour célébrer le 225^e anniversaire des institutions parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

4 avril 2017

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 126, Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 5 avril 2017, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Therrien (Sanguinet).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande aux dirigeants de Bombardier de renoncer à la hausse de leur rémunération pour 2016.

4 avril 2017

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 30 mars 2017, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean) et M. Villeneuve (Berthier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Paradis (Lévis) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son abandon des aînés en ne planifiant aucun investissement pour augmenter le budget des repas en CHSLD et pour offrir plus de bains et de douches en CHSLD.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier) et M. Paradis (Lévis), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Roberge (Chambly) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour n'avoir aucun plan afin de régler le problème criant des centaines d'écoles québécoises qui sont dans un état de vétusté avancé.

4 avril 2017

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier), M. Paradis (Lévis) et M. Roberge (Chambly), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Ouellet (Vachon) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son manque de vision dans le développement économique.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier), M. Paradis (Lévis), M. Roberge (Chambly) et Mme Ouellet (Vachon), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Gaudreault (Jonquière) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour ne pas avoir prévu de sommes suffisantes dans le budget 2017-2018 pour l'Internet haute vitesse partout dans les régions.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier), M. Paradis (Lévis), M. Roberge (Chambly), Mme Ouellet (Vachon) et M. Gaudreault (Jonquière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

4 avril 2017

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son budget 2017-2018 qui condamne le Québec à l'austérité permanente par un nouveau cycle de baisses d'impôt, refuse de prendre des mesures sérieuses afin de lutter contre l'évasion fiscale et prive l'État québécois des sommes nécessaires pour financer adéquatement les services publics et les programmes sociaux.

À 17 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier), M. Paradis (Lévis), M. Roberge (Chambly), Mme Ouellet (Vachon), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Khadir (Mercier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

4 avril 2017

À la fin de son intervention, M. Caire (La Peltrie) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son inaction constante dans la gestion chaotique des technologies de l'information.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier), M. Paradis (Lévis), M. Roberge (Chambly), Mme Ouellet (Vachon), M. Gaudreault (Jonquière), M. Khadir (Mercier) et M. Caire (La Peltrie), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme D'Amours (Mirabel) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir abandonné complètement les familles québécoises en ne leur redonnant qu'un pseudo-répit d'un dollar par semaine.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier), M. Paradis (Lévis), M. Roberge (Chambly), Mme Ouellet (Vachon), M. Gaudreault (Jonquière), M. Khadir (Mercier), M. Caire (La Peltrie) et Mme D'Amours (Mirabel), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

4 avril 2017

À 21 h 29, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 avril 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON